

**EXERCICE DE VALIDATION  
DU REVENU REQUIS COMPLÉMENTAIRE  
À L'EXAMEN DES CHARGES D'EXPLOITATION  
AFIN D'APPUYER SES DEMANDES TARIFAIRES**

(suivi de la décision D-2013-106)

## **MISE EN CONTEXTE**

1 Dans le cadre de la décision D-2013-106, la Régie de l'énergie (la « Régie ») indiquait que le  
2 concept de formule paramétrique, « *pourrai[en]t constituer un exercice intéressant et*  
3 *complémentaire à l'examen des charges d'exploitation* »<sup>1</sup>.

4 Société en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro ») partage l'avis de la Régie à l'effet que les  
5 formules paramétriques, comme celle d'Hydro-Québec Transport (HQT) qui a été soulevée par  
6 questionnement de la part des Régisseurs de la formation d'alors, peuvent, à bien des égards,  
7 être utiles à l'appréciation du revenu requis, mais qu'il est important de ne pas limiter l'analyse et  
8 l'appréciation d'une demande à de telles formules. D'ailleurs, la Régie a régulièrement révisé les  
9 demandes de dépenses d'exploitation de HQT, même si ces dernières étaient inférieures aux  
10 résultats de la formule paramétrique.

## **1 SITUATION PARTICULIÈRE DE GAZ MÉTRO**

11 Au cours des dernières années, Gaz Métro, les intervenants et la Régie ont travaillé  
12 subséquemment sur deux modèles de réglementation incitative distincts. Ces deux mécanismes  
13 ont été refusés par la Régie. La complexité associée à la mise en place d'un mécanisme incitatif,  
14 ou d'une formule paramétrique, est accentuée en raison, notamment, de la croissance de la  
15 demande de la clientèle pour l'utilisation du gaz naturel.

16 En effet, Gaz Métro vit, depuis le début des années 2000, une situation particulière où le  
17 développement de marchés est présent dans tous les secteurs et où l'on vit une accélération de  
18 l'intérêt des consommateurs envers le gaz naturel. Cet intérêt est directement relié à l'avantage  
19 économique et environnemental que constitue le gaz naturel face aux autres énergies fossiles,  
20 mais également à des choix des consommateurs pour une source d'énergie offrant une qualité  
21 de service et d'utilisation exceptionnelle.

---

<sup>1</sup> D-2013-106, page 20

1 Cette augmentation de la clientèle, qui ne se limite pas aux deux dernières années, mais bien à  
2 plus d'une décennie de croissance, a des effets sur les coûts de plusieurs secteurs de l'entreprise.  
3 Gaz Métro présente donc le détail et les justifications pour les dépenses d'opération demandées  
4 dans les pièces Gaz Métro-11, Documents 12 à 15.

## **2 LES FORMULES ET JUSTIFICATIONS**

### ***I. La formule analysée à court terme***

5 Gaz Métro a repris l'application d'une formule paramétrique du même type que celle utilisée par  
6 HQT. Tout comme HQT, Gaz Métro exclut de la formule paramétrique les dépenses associées  
7 aux régimes de retraite. Gaz Métro a actualisé certains des paramètres de la formule afin de la  
8 rendre plus représentative de sa performance historique. Gaz Métro propose que les paramètres  
9 de la formule soient les suivants :

- 10 ○ Facteur X : Gaz Métro propose d'utiliser 0,3 %, basé sur le facteur de productivité  
11 historique du dernier mécanisme incitatif en vigueur qui s'est terminé en septembre  
12 2012. Bien que consciente que ce taux n'est pas adapté à l'application d'une formule  
13 paramétrique, puisqu'il s'agit d'un facteur de productivité global, Gaz Métro l'utilise  
14 dans la mesure où elle n'a pas eu suffisamment de temps pour raffiner ce paramètre;
- 15 ○ Facteur de croissance : Gaz Métro utilise le nombre de clients, alors que HQT utilise  
16 un pourcentage des dépenses en capital. Dans le dernier mécanisme incitatif proposé,  
17 il avait été établi que le nombre de clients était fortement corrélé à l'évolution des coûts  
18 de Gaz Métro;
- 19 ○ Facteur de productivité additionnel : Gaz Métro n'inclut aucun facteur de productivité  
20 additionnel, alors que HQT présente un facteur de productivité additionnel arbitraire  
21 (non déterminé par une formule, variable à chaque année selon la proposition du  
22 transporteur).

23 Pour les autres intrants de la formule, Gaz Métro utilise les mêmes modalités que HQT, en  
24 utilisant les paramètres propres d'inflation de Gaz Métro.

1 Ainsi, pour 2014, l'application d'une formule de type HQT donnerait des dépenses d'opération, à  
2 l'exclusion des coûts des régimes de retraite, de 159 M\$ :

3	<i>Dépenses d'opération sans régime de retraite de 2013 (153,5 M\$<sup>2</sup>)</i>	*
4	<i>(1 + inflation (2,5 %<sup>3</sup>) – facteur X (0,3 %))</i>	*
5	<i>(1 + facteur de croissance nombre de clients (1,4 %))</i>	=
6		159 M\$

7 Or, les dépenses d'exploitation présentées par Gaz Métro pour la Cause tarifaire 2014 sont plutôt  
8 de 167,6 M\$ (Gaz Métro-11, Document 12, page 9, colonne 12, ligne 7), soit 8,6 M\$ de plus que  
9 le résultat de la formule. Ainsi, le résultat comparé de la formule à court terme et du niveau de  
10 dépenses demandé semble démontrer que le niveau des dépenses d'exploitation serait trop  
11 élevé.

12 Cela s'explique par la hausse des nombreux coûts auxquels fait face Gaz Métro, tel qu'expliqué  
13 dans les pièces Gaz Métro-11, Documents 12 à 15. À court terme, Gaz Métro doit encourir des  
14 coûts additionnels, provenant essentiellement de trois secteurs, soit le secteur Stratégies,  
15 communication et développement durable, le secteur Approvisionnement et réglementation et le  
16 secteur Exploitation, en raison, notamment, de la croissance de la clientèle, de l'importance de  
17 positionner le gaz naturel dans la stratégie énergétique du Québec. De plus, les enjeux  
18 d'approvisionnement gazier et le rehaussement des obligations découlant du resserrement des  
19 normes ont un impact sur les coûts de Gaz Métro. Il s'agit d'une hausse des dépenses similaires  
20 à une « marche », puisque les dépenses supplémentaires requises en 2014 sont plus importantes  
21 que les gains de productivité créés en 2014. Gaz Métro réitère cependant que cette analyse n'est  
22 qu'une analyse de court terme.

## **II. La formule analysée à plus long terme**

23 Une analyse à plus long terme démontre par ailleurs que la situation est tout à fait normale. En  
24 effet, dans une industrie où les économies d'échelle sont présentes, il est normal que le  
25 développement mène à certaines hausses des coûts à court terme, qui auront toutefois des effets  
26 positifs sur les tarifs dans le futur, en recréant des potentiels d'économies d'échelle.

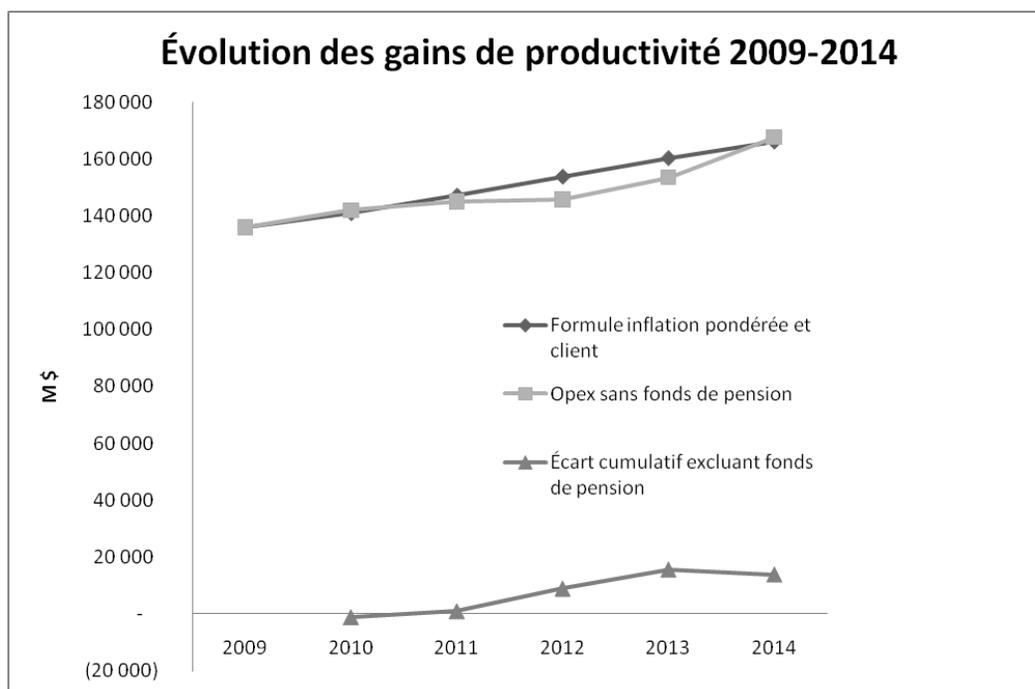
---

<sup>2</sup> Gaz Métro-11, Document 12, page 9

<sup>3</sup> Voir le tableau présenté en annexe pour l'année 2014 pour trouver les taux d'inflation pondérée et croissance de la clientèle.

1 À titre d'exemple, au cours des dernières années, Gaz Métro a maximisé l'utilisation de ses  
2 installations pour subvenir aux besoins de sa clientèle. Le récent projet d'agrandissement du  
3 centre de distribution en cours au siège social, autorisé par la Régie (D-2013-005), a pour objectif  
4 de répondre aux besoins de Gaz Métro pour le court terme, mais également pour plusieurs  
5 années à venir. L'agrandissement a donc été considéré en tenant compte de la croissance des  
6 dernières années de la clientèle et celle à venir, malgré le fait qu'à court terme, ce centre de  
7 distribution entraîne certaines dépenses d'opération supplémentaires (chauffage, assurances,  
8 taxes...) qui ne varieront pas ou peu en fonction de l'ajout de clients additionnels dans les  
9 prochaines années. Cette situation est souvent comparée à une situation de « marche » à gravir  
10 pour pouvoir, par la suite, bénéficier de la croissance à venir. En basant l'analyse sur une période  
11 de cinq ans, on remarque, lorsque l'on exclut les dépenses reliées aux régimes de retraite, que  
12 Gaz Métro a réussi à générer des gains de productivité importants au cours des dernières années,  
13 malgré les besoins à la hausse en 2014.

14 **Tableau révisé**



15 On remarque, dans ce graphique (les données sont présentées à l'annexe 1), qu'il y aurait eu  
16 une légère perte de productivité en 2010 [...], suivi de gains de productivité en 2011, 2012 et  
17 2013, alors que l'année 2014 présente une perte de productivité. Cette évolution en « dents de

1 scie » est naturelle dans le cadre d'une industrie à forte économies d'échelle qui est en mode de  
2 croissance.

3 On remarque par ailleurs que, bien que Gaz Métro présente une perte de productivité en 2014  
4 par rapport à 2013, Gaz Métro a réussi à dégager des gains de productivité annuels cumulés sur  
5 les dépenses d'opération de l'ordre de 14 M\$ depuis 2009, lesquels ont pu profiter à la clientèle,  
6 en plus du facteur de productivité de 0,3 %.

## **CONCLUSION**

7 La formule paramétrique présentée par Gaz Métro dans le cadre de ce dossier n'est pas parfaite,  
8 loin de là. Cependant, l'analyse de la période permet de voir que Gaz Métro dégager des gains  
9 de productivité appréciable et cela même en période de croissance importante des besoins au  
10 niveau des dépenses d'opération, provenant notamment de la croissance de la clientèle ainsi que  
11 des nouvelles obligations auxquelles Gaz Métro fait face.

12 Une analyse trop étroite sur une période trop courte ne peut servir d'outil « *complémentaire à*  
13 *l'examen des charges d'exploitation* ». La proposition de Gaz Métro d'évaluer tant à court terme  
14 qu'à plus long terme permet une évaluation plus complète de la situation. De plus, le fait d'isoler  
15 l'effet des régimes de retraite rend l'exercice plus précis sur les aspects qui sont davantage sous  
16 le contrôle de Gaz Métro.

17 **Gaz Métro demande à la Régie de prendre acte de sa réponse au suivi exigé par la décision**  
18 **D-2013-106 présentant le résultat d'une réflexion sur un exercice de validation du revenu**  
19 **requis (formule paramétrique) et s'en déclarer satisfaite.**

## ANNEXE 1 RÉVISÉE

**Tableau présentant les gains de productivité pour la période 2009-2014**

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Opex	142 803	152 384	156 992	161 115	182 680	196 521
Opex sans fonds de pension	135 947	141 978	145 008	145 692	153 474	167 639
Proportion des salaires et avantages sociaux		69%	69%	73%	75%	71%
Inflation		1,3%	2,6%	2,3%	2,1%	1,9%
Inflation salaire		2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%
Inflation pondérée		2,3%	2,7%	2,6%	2,6%	2,5%
Nombre de clients	179 311	182 328	185 848	189 846	193 467	196 191
Facteur de croissance des clients		1,7%	1,9%	2,2%	1,9%	1,4%
Formule inflation pondérée et client	135 947	140 943	147 081	153 689	160 144	165 919
Écart cumulatif		(11 441)	(9 911)	(7 426)	(22 536)	(30 602)
Écart cumulatif excluant fonds de pension		(1 035)	1 038	9 035	15 705	13 985